

# DELIBERATIONS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D297-12

Séance du 15 décembre 2011 - Convocation du 7 décembre 2011

Compte rendu affiché le 23 décembre 2011

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Patrick RACHAS

Présents :

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, Mme LEBAHAR, Mme SORREL-DUNAND, M. BOUREZG, M. CHRETIN, Mme RIVE-OLLIVIER, M. AUROY, M. VALETTE, M. GOJON, M. RACHAS, M. BUFFARD, Mlle COIN, Mlle FERNANDES, M. MACHURAT, Mme BARTHOD, M. MARTIN-RABAUD, Mme ORIOL, M. MANIKAS

Absents représentés

Mme GOYON par Mme GLATARD, Mme MARMONIER par M. BUFFARD, Mme DUMARD par Mme LEBAHAR, Mme CHIGNARD par Mme RIVE-OLLIVIER, Mlle ROGER par M. RACHAS, M. DESBOIS par M. MARTIN-RABAUD, Mme CORSET par M. MANIKAS.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	21
Votants	28
Exprimés	28

### Objet : Tarifs 2012 : Droits de voirie

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, les tarifs concernant les droits de voirie sont modifiés comme suit :

DROITS DE VOIRIE		2011	2012
TERRASSES	Le M <sup>2</sup>	<b>10,53</b>	<b>10,80</b>
TENTES	Le M.L.	<b>4,03</b>	<b>4,15</b>
ETALAGES TROTTOIRS	Le M.L.	<b>7,49</b>	<b>7,65</b>
TABLES DE CAFE	L'UNITE	<b>9,62</b>	<b>9,85</b>
ECHAFAUDAGES	Le M.L.	<b>4,26</b>	<b>4,35</b>
DEPOTS DE MATERIAUX	Le M <sup>2</sup>	<b>7,49</b>	<b>7,65</b>
CONSTRUCTION PROVISOIRE	Par mois		<b>200,00</b>
<b>EMPLACEMENTS PUBLICITAIRES</b> (définis suivant les tarifs préfectoraux pour les grands panneaux mis à disposition des annonceurs)			

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Monsieur le Maire-Adjoint, et après avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le budget communal,
- **FIXE comme décrit ci-dessus les tarifs de mise à disposition du domaine public,**
- **DIT que cette recette figure à l'article 7338 du budget communal,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

**Pour extrait conforme,  
Neuville, le 15 décembre 2011  
Le Maire,  
Jean-Claude OLLIVIER.**

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 21/12/2011
- Publication ou affichage le 21/12/2011
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 21 décembre 2011  
Jean-Claude OLLIVIER, Maire.